

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

NTPRO SAS

5b rue des Cigognes, 68590 Rorschwihlr - FRANCE

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

SO12R20

- est conforme au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type, aux dispositions du règlement UE 2016 / 425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :
EN ISO 21420 : 2020, & EN 388 : 16 + A1 : 2018, & EN 407 : 2004, & EN 12477 : 2001 / A1 2005

Et,

- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation **UE de type N° 0075/2759/162/01/21/0096** délivrée par l'organisme notifié :

CTC N°0075

4 rue Hermann Frenkel

69367 LYON

FRANCE

Cet EPI de catégorie II a également fait l'objet d'une procédure de contrôle qualité et bénéficie d'une mesure de traçabilité définies suivant le module D du règlement UE 2016-425 par l'organisme notifié AFNOR 1998/10939/011, certification 0075

Fait à Rorschwihlr, le 20/06/2023

Signature :

**NT PRO**
5b rue des Cigognes